PING'STAGES Vacances d'été 2022

Organisés par le club de tennis de table de Saint Genis-Laval Avec Laser-Game, récompenses, repas festif final...

Stage 1: du lundi 11 au mercredi 13 juillet

Stage 2: du lundi 22 au vendredi 26 août

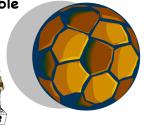






AU PROGRAMME :

Initiation-perfectionnement tennis de table Multi-activités (jeux, sports-collectifs)
Laser-Game sur place
Sortie au Méga CGR (stage2)
Repas organisé le dernier jour
Olympiades avec récompenses





HORAIRES: Tous les jours de 9h à 17h. (Pique-nique à apporter,

permanence assurée à partir de 8h30 et jusqu'à 17h30 maxi). Tenue de sport indispensable!

<u>TARIF</u>: Le prix du stage 1 (3 jours) est de **75€**, celui du stage 2 (5 jours) est de **103€ tout compris** (encadrement, animation, récompenses, repas du dernier jour, activités, sorties...

LIEU: Gymnase Mouton - 23 rue des Collonges - 69230 SAINT GENIS LAVAL

AVAL

AGES: de 8 à 14 ans.

RENSEIGNEMENTS: christophe.bonnart@free.fr

Fait à , le

<u>CONDITIONS SANITAIRES</u>: en fonction du protocole qui sera en vigueur, les enfants devront peut-être arriver avec leur masque, leur propre raquette, leur flacon de gel et leur pass vaccinal valide. Les gestes barrière seront appliqués. En cas de symptôme Covid-19 l'enfant ne pourra pas être accepté.

<u>INSCRIPTIONS</u>: Le nombre de places étant limité, merci de retourner au plus vite par courrier le talon cidessous complété et le chèque à l'ordre « *TTSGL* » (Chèques vacances et Coupons Sports acceptés) à l'adresse:

M. Roger PERON - 25 rue des Halles - 69230 Saint-Genis-Laval

(Stage annulable en cas de trop faible effectif. Liste des inscrits consultable sur le site du club : « www.ttsgl.com »)			
NOM:	PRENOM :	Né le:	/ / 20
ADRESSE:			
TELEPHONE :	Adresse mail <u>lisible</u> : (à laquelle vous seront envoyées	toutes les informa	ations du stage)
	>	yer la mention inutile tourer celle voulue	
·	je souhaite une seul à 17h du Lundi au Vendredi : OUI N s : OUI NON si oui, lesquelles	ION	
autorise le transfert à l'hôpital par u	ntion chirurgicale père-mère-tuteur légal de l'é un service d'urgence (Pompiers, SAMU) pour que chirurgicale, y compris une anesthésie, sur l'enfant.	puisse être pratiquée, er	a cas d'urgence,

Signature des parents ou tuteur légal :

/ 2022